



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/fuite-tritium-Penly>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Fuite de tritium à Penly : EDF devant les tribunaux**

5 juin 2014

## Fuite de tritium à Penly : EDF devant les tribunaux

**En octobre 2012, EDF avait détecté dans la nappe phréatique sous la centrale de Penly la présence de tritium, un dangereux radioélément. Il n'a déclaré le problème que cinq mois plus tard. En mai 2013, le Réseau "Sortir du nucléaire" et le collectif « STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs » ont porté plainte pour pollution des eaux et violation de la réglementation technique en matière nucléaire. Après deux reports successifs, l'audience aura finalement lieu mercredi 11 juin, à 9 h, au Tribunal de police de Dieppe.**

### Une pollution négligée par EDF

En octobre 2012, EDF a constaté une présence anormale de tritium dans la nappe d'eau souterraine située sous la centrale nucléaire de Penly (Seine-Maritime). Toutefois, ce n'est que cinq mois plus tard, ayant identifié que la fuite provenait d'un puisard qui n'était plus étanche, qu'elle en a alerté l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Des inspections menées par l'ASN ont par ailleurs montré que l'entretien des installations n'était pas suffisant pour prévenir ces fuites.

Cette pollution radioactive ne doit pas rester impunie. En mars 2013, le collectif « STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs » et le Réseau "Sortir du nucléaire" ont porté plainte pour pollution des eaux et pour diverses violations à la réglementation nucléaire. Le Parquet de Dieppe, saisi des faits, a décidé d'engager des poursuites à l'encontre d'EDF. Après deux reports, **l'audience aura finalement lieu le 11 juin 2014, à 9h au Tribunal de police de Dieppe.**

### Les fuites de tritium : un problème minimisé et de plus en plus répandu

La désinvolture d'EDF vis-à-vis de ces fuites de substances radioactives est inacceptable. Le tritium, élément radioactif formé dans les centrales nucléaires, est facilement incorporé par les organismes vivants et peut causer des lésions cellulaires et endommager l'ADN. L'ASN elle-même a réévalué les risques sanitaires associés à cette substance cancérigène [1]. Rappelons également que même la Commission Internationale de Protection Radiologique atteste que toute dose de radioactivité comporte un risque cancérigène.

La minimisation du problème par EDF est d'autant plus grave que la firme ne semble plus maîtriser

ces rejets. Depuis quelques années, un nombre croissant de réacteurs sont touchés par des fuites souvent importantes : [Golfech](#) en 2010 , [Bugey](#) et [Civaux](#) en 2012, [Tricastin](#) en août 2013... Ces fuites sont-elles le symptôme de canalisations et d'équipements vieillissants et de plus en plus mal entretenus ?

**L'impunité et la négligence des pollueurs doivent cesser ! Le Réseau "Sortir du nucléaire" et le collectif « STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs » appellent à se rendre au Tribunal de police de Dieppe, mercredi matin, et à assister à l'audience.**

**Retrouvez le dossier juridique avec le texte de la plainte :**

<https://www.sortirdunucleaire.org/Penly-fuite-tritium>

Contacts presse :

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" :

- ▶ Marie Frachisse (juriste, sur place) - 07 62 58 01 23
- ▶ Maître Benoist Busson (avocat, sur place) - 06 72 12 72 47
- ▶ Marc Saint Aroman - 05 61 35 11 06

Pour le collectif Stop EPR Ni à Penly ni ailleurs :

- ▶ Guillaume Blavette (sur place) - 06 62 29 50 48

---

## Notes

[1] <https://www.asn.fr/sites/tritium/>